

15h00 : Intervention à distance de Ju Youg Lee (Corée du Sud)



**LES MINIVIS VERTICALES POUR UN ANCRAGE
MAXILLAIRE MAXIMAL :
UNE NOUVELLE OPTION VERSATILE POUR LA
DISTALISATION MAXILLAIRE**

Résumé :

La distalisation molaire seule ou de tout le maxillaire peut être une mécanique de déplacement intéressante pour éviter ou réduire le recours aux extractions dentaires dans les cas limites. Il est alors utile d'opter pour un traitement de compromis en classe II ou classe III, mais un ancrage adéquat est absolument essentiel dans ces cas.

Les tractions extra-orales ont été utilisées pour des préparations d'ancrage mais ne sont pas efficaces pour des patients non coopérants. Les ancrages squelettiques temporaires peuvent nous aider dans ces cas. Cependant, ces ancrages montrent certaines limites pour des mouvements molaires lorsqu'ils sont insérés entre les racines dentaires.

Pour trouver une solution à ce problème, l'angulation des minivis doit être considérée. Lorsque l'angulation des minivis est ajustée de l'horizontale à la verticale, la pointe de la minivis s'éloigne de la surface radiculaire. Si l'épaisseur du procès alvéolaire vestibulaire montre une épaisseur suffisante, et la minivis est insérée avec une angulation verticale par rapport au plan d'occlusion, évitant aussi toute interférence lors des déplacements dentaires. Ce type d'ancrage permet tous types de mouvements molaires en fonction des objectifs de traitements requis.

Je présenterai les caractéristiques, les indications, et les prérequis nécessaires à ces minivis verticales. Je partagerai mon savoir-faire concernant cette technique d'insertion verticale des ancrages par l'illustration de nombreux cas cliniques, leur progression tout au long du traitement de distalisation maxillaire ainsi que leur stabilité à longs termes.